

Audience du 11 juin 2019 avec le nouveau DG J. Fournel

PARTICIPANTS

Administration		OS présentes	
Jérôme Fournel	DG	François-Xavier Ferrucci	Solidaires
Antoine Magnant	DGA	Anne Guyot	Solidaires
François Tanguy	Chef RH	Hélène Fauvel	FO
		Olivier Brunelle	FO
		Pierre Bourgoïn	CFDT/CFTC
		Rachid Azzoug	CFDT/CFTC

COMPTE- RENDU

Suite à sa prise de fonction, le Directeur Général J. Fournel a reçu le 11 juin 2019 les organisations syndicales représentatives au Comité Technique du Réseau de la DGFIP (Solidaires, CGT, FO, et la CFDT/CFTC). Suite à son congrès la semaine dernière, la CGT avait mandat de refuser de s'inscrire dans une quelconque discussion au niveau national et local. Elle a donc boycotté cette première prise de contact au motif que la DG a diffusé les cartes de la géographie revisitée durant leur congrès confédéral.

Le Directeur Général a tenté de rassurer les organisations syndicales sur sa conception du dialogue social en déclarant qu'il n'est satisfaisait, ni du dialogue social bloqué, ni des résultats du dernier observatoire interne.

Naturellement, le directeur général est revenu longuement sur la géographie revisitée et sur la méthode qu'il compte appliquer pour la mise en œuvre de cette réforme. Il a indiqué que rien n'était intangible dans la concertation qui s'ouvrirait et qu'il souhaitait avoir avec les OS un dialogue le plus utile possible.

La CFDT / CFTC a expliqué les malaises qu'engendre la mise en œuvre de la réforme dont certains élus. Ils ont compris qu'une telle réforme ne répondait, ni aux attentes des usagers, ni à celles des élus locaux. Nos organisations ont fait observer au DG que la mise en œuvre de cette énième réforme d'ampleur inégalée allait intervenir alors que les résultats du dernier observatoire interne montrent une dégradation de plus en plus importante de la situation.

Par ailleurs, nous avons mis en exergue le fait que la crédibilité des propos ministériels relatifs à l'absence de mobilité forcée était mise en cause, par l'absence de transparence quant aux suppressions d'emplois attendus dans le contrat pluriannuel. Or ce dernier devrait être signé avant la fin du semestre d'après la Cour des Comptes. Nous avons fait observer d'ailleurs qu'à aucun moment les OS n'avaient été consultées sur ce contrat et qu'en période de préparation du Budget 2020 il était difficilement compréhensible que les suppressions d'emplois ne soient pas encore connues à son niveau.

En réponse aux observations des OS présentes, le DG a tout d'abord répondu aux inquiétudes relatives à l'évolution des CAP telles qu'elles ressortent des nouveaux textes Fonction publique. Il est d'accord pour avoir des discussions en CTR pour voir comment on gèrera en l'absence de CAP, les mutations, promotions et avancements. Le DG est ouvert aussi pour discuter de nouvelles garanties.

Concernant le sujet des moyens et, en particulier, du contrat pluriannuel, le DG a indiqué que les arbitrages ne sont pas encore pris mais qu'il n'était pas dans l'idée de différer la mise en place de ce contrat dont la signature devrait intervenir en septembre prochain. Il a également refusé de confirmer les chiffres qui ont été donnés par certaines directions locales qui avançaient des taux de 12 % environ de suppressions d'emplois.

Concernant le rôle de la DGFIP, il a confirmé que cette administration est un intermédiaire financier régalién incontournable.

Le Directeur général a confirmé le peu de succès des expérimentations des agences comptables (leur nombre est toujours inférieur à 10).

En réponse aux interrogations liées à la mise en place des conseillers SPL par rapport à la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables territorialement compétents, le DG a reconnu qu'il y avait effectivement à clarifier les choses et que la réflexion devait se poursuivre.

En réponse à la demande exprimée par toutes les OS présentes de pouvoir revenir à un fonctionnement normal du dialogue social avec un CTR permettant de traiter de l'ensemble des sujets relatifs à une réforme, et pas uniquement de l'accompagnement de celle-ci, le DG a proposé que le prochain Comité Technique de Réseau du 9 juillet 2019 réponde à cette demande.

Le Directeur Général a proposé d'inscrire les quatre points suivants :

1/ Les principes de la réforme

2/ Les contenus des métiers et leur articulation avec l'organisation des services

3/ La transition

4/ L'accompagnement Ressources Humaines

La DG a proposé de prévoir dans la suite de ce CTR un certain nombre de GT à déterminer dans un agenda social à actualiser et de se revoir après le mois de septembre.

Il s'est engagé à examiner au niveau national les points qui posent des difficultés sans pour autant considérer que le CTR serait une chambre d'appel par rapport à des difficultés identifiées au niveau local quant aux cartes projets soumises pour avis aux élus locaux, aux agents et à leurs représentants.

La CFDT / CFTC a pris acte de la réouverture des débats.

En tout état de cause, aujourd'hui avec ce nouveau directeur, le dialogue social à DGFIP semble retrouver un certain sens. Il a déjà communiqué sur cette audience (ce qui ne s'est jamais vu avant).

En réponse à notre demande de rencontre bilatérale pour aller plus au fond des sujets, le DG a accepté de revoir chaque OS d'ici le CTR.

A l'issue de cette audience, les OS présentes ont convenu de se retrouver en intersyndicale aujourd'hui pour faire le point sur la situation.